

Bande de Gaza : rien ne rentre, rien ne sort

« Ce blocus est une punition collective pour la population de la bande de Gaza toute entière ».

Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires - Nations unies - Août 2009

Une punition collective

Historique : le cloisonnement de la bande de Gaza remonte en fait à mars 1993. Il n'a fait que s'empirer depuis, particulièrement durant la seconde Intifada, pour devenir depuis juin 2007 un blocus complet, le gouvernement israélien déclarant la bande de Gaza « entité hostile », suite à la prise du pouvoir par le Hamas. **Définition :** Ce blocus, dans la mesure où il punit l'ensemble des habitants de la bande de Gaza pour des crimes qu'ils n'ont pas commis personnellement, constitue une « punition collective » proscrite par le droit international.

Ce blocus signifie : la fermeture des passages vers l'Égypte et Israël, à l'exception d'ouvertures intermittentes ou pour des cas « humanitaires » / l'arrêt de toutes les exportations / une réduction de 80% des importations / une réduction de la zone de pêche de 50%.

Rien ne rentre, rien ne sort : Sur 4 000 produits autorisés par Israël avant juin 2007, seuls 30 à 40 sont tolérés, et ne concernent que la nourriture, les médicaments et les produits nettoyants. Les matériaux agricoles, industriels et de construction sont soit très limités ou interdits. Israël interdit aussi l'entrée d'argent liquide. La plupart de ces produits sont toutefois disponibles sur les marchés de la bande de Gaza par les tunnels depuis l'Égypte, qui certes constituent une planche de salut pour la population mais ne sont pas une solution à long terme. Enfin aucune exportation n'est possible.

Ce blocus a comme conséquences : la destruction de l'activité économique, qui fait face à une absence totale de débouché. 1,1 million de la population (sur 1,5 million) dépend maintenant de l'aide alimentaire internationale. La crise énergétique se prolonge en raison de l'absence de fuel et de pièces de rechanges. Tous les jours, l'électricité est coupée de 4 à 8 heures. Les infrastructures d'eau potable et sanitaires souffrent aussi de l'absence de matériel de maintenance, 80 millions de litres d'eau usées sont ainsi déversées quotidiennement dans la nature. Le système de santé doit faire face après l'attaque israélienne à une grande affluence sans avoir les moyens en matériel, équipement et médicaments pour y faire face. Quant au système éducatif, sans livres scolaires, avec des classes surchargées, sans accès à l'extérieur, il est aussi dans une situation grave.

L'attaque que israélienne de décembre 2008

L'illégalité de l'attaque : en affirmant qu'il agissait « conformément au droit de se défendre que reconnaît à tout État l'article 51 de la Charte des Nations Unies », Israël se plaçait dans l'obligation de respecter le principe de proportionnalité, qui constitue une condition inhérente du principe de légitime défense. A ce titre, l'attaque israélienne, en raison de la violence et l'amplitude de l'attaque, s'est située clairement en dehors de toute proportionnalité. Il était aussi de la responsabilité d'Israël, et des autres parties, de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas toucher la population civile et de différencier les personnes civiles des combattants ainsi que les biens civils des objectifs militaires. Selon le

rapport de la mission des Nations unies menée par le juge Goldstone « *des actes assimilables à des crimes de guerre et peut-être, dans certaines circonstances, à des crimes contre l'humanité ont été commis par les forces armées israéliennes* ».

Le bilan de l'attaque : 1 383 Palestiniens tués dont 333 enfants et 110 femmes. Le Palestinien Centre for Human Rights estime que 82% des tués sont des civils. 5 380 Palestiniens ont été blessés dont 1 872 enfants. 3 civils israéliens ont été tués ainsi que 11 soldats israéliens dont 4 par des tirs de l'armée israélienne. Le bilan matériel est aussi immense : 6 400 logements ont été entièrement ou partiellement détruits et 52 900 endommagés.

L'enfance dans la bande de Gaza

- 865 enfants ont été tués par l'armée israélienne depuis 2000, dont 333 pendant l'attaque de décembre 2008 ;
- Les écoles et les dispensaires ne peuvent pas être reconstruits ou réhabilités à cause des restrictions israéliennes sur les importations de ciment ;
- Le matériel éducatif ainsi que le matériel récréatif (instruments de musique) n'est pas autorisé à entrer ;
- Les taux de scolarisation et de réussite scolaire sont en baisse depuis quelques années.

Les conséquences : Selon les termes du Sous secrétaire général des Nations unies : « *l'ampleur des pertes humaines et des blessés parmi la population aura des conséquences à long terme sur la santé mentale et physique des Palestiniens de la bande de Gaza* ». La bande de Gaza doit maintenant aussi faire face à un colossal travail de reconstruction. L'offensive israélienne a visé tous les secteurs de la bande de Gaza : commissariats de police, bâtiments résidentiels, ateliers, serres, puits d'eau et pompes, bâtiments administratifs, hôpitaux, ambulances, écoles, mosquées...qui ne constituaient pas des objectifs militaires. La reconstruction est toutefois rendue impossible par la poursuite du blocus. Quelle que soit l'importance de l'aide internationale, celle-ci n'aura d'effet que si l'isolement et le contrôle imposés par Israël cessent.

Dialoguer avec le Hamas

Si certaines positions et actions du Hamas peuvent susciter des critiques légitimes, il est un mouvement ancré dans la société palestinienne et vainqueur des élections législatives de janvier 2006. La délégation d'observateurs de l'Assemblée nationale française avait alors salué « *le déroulement libre et sincère de cette élection, sa bonne organisation matérielle et le caractère significatif des résultats proclamés* ». Sa prise du pouvoir en Juin 2007 correspond à un contexte de forte rivalité avec le Fatah et d'isolement politique au niveau international.

A deux reprises, la possibilité d'une évolution du Hamas, qu'aurait rendu nécessaire l'exercice du pouvoir, a été empêchée :

par la non reconnaissance (d'Israël et de la communauté internationale) de son gouvernement formé en février 2006 et par le rejet du gouvernement d'union nationale palestinien de février 2007. De Jimmy Carter à James Baker ou l'ancien diplomate français Yves Aubin de La Messuzière, la nécessité d'un dialogue politique avec le Hamas est de plus en plus clairement affirmée. Rappelons que pendant 20 ans, Israël et les Etats-Unis ont refusé de dialoguer avec l'OLP, accusée de terrorisme et de ne pas reconnaître l'Etat israélien. Alain Gresh rappelle à ce sujet que « *les accords d'Oslo ont été signés avant que la charte de l'OLP n'ait été officiellement abrogée par le Conseil national palestinien* ».